

Fiche produit selon (UE) 2015/1186

Nom du fournisseur ou la marque commerciale	Wodtke GmbH			
Série	PO03 air+			
Modèles équivalents	PO03-11; PO03-11-1			
Nom du modèle	soleo.nrg H10; soleo.nrg V12			
Type de puissance thermique / contrôle de la température ambiante correspond à la variante (1)	deux ou plusieurs étages réglables manuellement, pas de contrôle de la température ambiante Version de base sans régulateur supplémentaire			
Type de puissance thermique / contrôle de la température ambiante correspond à la variante (2)	Contrôle de la température ambiante avec thermostat mécanique avec RT1 wodtke			
Type de puissance thermique / contrôle de la température ambiante correspond à la variante (3)	avec contrôle électronique de la température ambiante et régulation du jour de la semaine avec FT1, UT1, UT2 wodtke			
	Variante (1)	Variante (2)	Variante (3)	
Classe d'efficacité énergétique (classe de G à A++)	A+	A+	A+	
Puissance thermique directe [kW]	8,0	8,0	8,0	
Puissance thermique indirecte [kW] (indiqué si pertinent)	---	---	---	
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	122,7	123,7	128,7	
Rendement utile à la puissance thermique nominale [%] de même que le cas échéant	91,4	91,4	91,4	
Rendement utile à la charge minimale [%]	94,0	94,0	94,0	
Précautions spéciales pour le montage, l'installation ou la maintenance	<p>Respectez impérativement les prescriptions et dispositions applicables sur le plan local (p. ex. le règlement relatif aux constructions et à l'occupation des sols, la réglementation sur les installations de combustion, les règlements spécifiques à la construction des chauffages et des calorifères à air chaud, etc.).</p> <p>Les distances de protection contre l'incendie et de sécurité entre autres aux matériaux combustibles doivent être strictement respectées !</p> <p>Une alimentation suffisante en air de combustion est impérative. Les équipements d'expiration de l'air ambiant peuvent perturber l'alimentation en air de combustion !</p> <p>Il est impératif de contrôler que tous les accessoires ont été extraits de la chambre de combustion et du tiroir à cendres et que le réservoir à pellets est exempt de résidus (p. ex. gravats, vis etc.) avant la mise en service de l'appareil.</p> <p>Les appareils water+ ne peuvent être mis en service que si tous les équipements de sécurité sont prêts à fonctionner et fonctionnels !</p>			